



**Conseil Économique
et Social**

Distr.
GÉNÉRALE

TRANS/WP.29/2003/79
28 juillet 2003

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS et FRANÇAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DES TRANSPORTS INTÉRIEURS

Forum mondial de l'harmonisation des règlements
concernant les véhicules (WP.29)

(Cent-trente et unième session, 11-14 novembre 2003,
point 4.2.12. de l'ordre du jour)

PROJET DE RECTIFICATION 1 A LA REVISION 4 DU RÈGLEMENT No 17

(Résistance des sièges)

Transmis par le Groupe de travail de la sécurité passive (GRSP)

Note: Le texte reproduit ci-après a été adopté par le GRSP à sa trente-troisième session et il est transmis pour examen au WP.29 et à l'AC.1. Il a été établi sur la base du document TRANS/WP.29/GRSP/2003/1, non modifié (TRANS/WP.29/GRSP/33, par. 20).

Paragraphe 6.4.3.6., remplacer "89 da Nm" par "89 daN".

Le présent document est un document de travail distribué pour examen et commentaires. Quiconque l'utilise à d'autres fins en porte l'entière responsabilité. Les documents sont également disponibles via INTERNET :
<http://www.unece.org/trans/main/welcwp29.htm>